











Webinaire de lancement des groupes de travail 20 octobre 2023

Questions	Réponses
Quels sont les 4 collèges témoins pour l'étude îlot de chaleur conduite par le département de l'Indre dans les 27 collèges ?	- Beaulieu à Châteauroux - Colbert à Châteauroux - Rollinat à Argenton-Sur-Creuse - Vincent Rotinat à Neuvy-St-Sepulchre
Concernant le fonds départemental d'adaptation au changement climatique, pour des projets de végétalisation et récupération d'eau, qui sont les bénéficiaires ?	Ce fonds, attribué par le Département de l'Indre, vient en complément du Fonds d'Action Rurale (FAR). Les collectivités peuvent contacter la Direction de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et de la Ruralité (DATER). Contact: Boris Dusaussoy bdusaussoy@indre.fr
Envisagez-vous de proposer aux syndicats de travailleurs à participer aux groupes ?	C'est une très bonne idée. Nous demandons d'envoyer à l'adresse <u>ddt-</u> <u>climat36@indre.gouv.fr</u> les contacts des interlocuteurs pour que nous puissions les ajouter au réseau.
Les GT sont sur la journée ?	Les réunions des groupes de travail se dérouleront en visio, et en matinée.
Où les groupes de travail auront-ils lieu ?	
Bonjour, à qui faisons-nous connaître les éventuels acteurs à inviter en plus et en complémentarité dans les groupes ?	ddt-climat36@indre.gouv.fr
Comment seront accompagnés les GT ? un animateur parmi l'équipe projet ?	Oui, il y aura au moins un animateur par groupe de travail (Bureaux d'Études, et équipe projet). Il est important de noter

	que les groupes de travail seront conduits sous forme participative (non descendante). Nous aurons recours à des outils numériques pour assurer les échanges.
Quel est le lien d'inscription pour les GT ?	https://forms.gle/rjtDV4k7TNULAqF46. (avant le 15 novembre)
Comment comptez-vous intégrer les différents projets de territoire et actions d'ores et déjà engagées ? (PAT, CLS, CTZH, Charte de pays et/ou de Parc, CRTE,) qui ont parfois des plans d'actions définis et opérationnels ?	Stratégie Climat 36 est une démarche participative, chaque acteur va apporter ses éléments, ses actions, et ses besoins de partenariat. L'objectif est de réussir à faire un lien, de connecter les projets déjà initiés dans les territoires. Il est à noter que l'échelle de Stratégie Climat 36 est départementale. La réflexion à avoir est d'identifier quelles actions peuvent s'inscrire dans quel cadre, de lister les démarches qui sont déjà mises en places sur le territoire et réfléchir à la plus-value de l'échelle départementale.
Quelles ressources pensez-vous mobiliser pour exécuter le plan d'action ? Ressources humaines, financières, etc ? Pour la participation des collectivités dans les groupes, est-ce plutôt les élus ou les agents des collectivités qui sont conviés prioritairement ?	
	Nous avons l'intention de tirer parti du réseau et de la portée départementale pour optimiser les démarches déjà en cours. Nous souhaitons obtenir une réelle fédération des acteurs et tenir des réflexions sur la force de cette échelle mais aussi ses limites.
	Sur les ressources, il s'agit de connecter les différentes aides mobilisables (Etat, Département, Région, ADEME, Agence de l'Eau, Fonds Européens). Pour les ressources humaines, en plus des forces vives de l'équipe projet et de celles de chacune des structures engagées dans la démarche, un poste va être crée au C.A.U.E. pour donner des conseils aux collectivités en matière d'adaptation au changement climatique.
Et idem dans le comité stratégie climat 36 ?	Pour participer au comité Stratégie Climat 36 il faut faire parti des groupes de travail. Il est important de bien s'être approprié le diagnostic, l'avoir lu. <u>Voir diapo p.26.</u>